

Décisions

Décision 10601, 17 décembre 2014

Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche
(chapitre M-35.1)

Prix du lait de consommation

—Modification

Veillez prendre note que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a, par sa décision 10601 du 17 décembre 2014, approuvé un Règlement modifiant le Règlement sur les prix du lait de consommation et dont le texte suit.

Veillez de plus noter que ce règlement est soustrait de l'application des sections III et IV de la Loi sur les règlements (chapitre R-18.1) en vertu de l'article 203 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (chapitre M-35.1).

La secrétaire par intérim,
MARIE-PIERRE BÉTOURNAY, *avocate*

Règlement modifiant le règlement sur les prix du lait de consommation

Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche
(chapitre M-35.1, a. 40.5)

1. Ce règlement est modifié par le remplacement de l'Annexe A par la suivante :

«ANNEXE A
(art. 3, 3.1 et 4)

RÉGION 1

Tableau 1 - 3,25 % de matière grasse

Contenant	Prix au détail minimum	Prix au détail maximum	Prix à domicile minimum	Prix à domicile maximum
1 litre	1,71 \$	1,86 \$	1,79 \$	1,94 \$
1,5 litre	2,55 \$	2,78 \$	2,65 \$	2,88 \$
2 litres	3,36 \$	3,66 \$	3,47 \$	3,77 \$
4 litres	6,45 \$	7,05 \$	6,67 \$	7,27 \$

Tableau 2 - 2 % de matière grasse

Contenant	Prix au détail minimum	Prix au détail maximum	Prix à domicile minimum	Prix à domicile maximum
1 litre	1,64 \$	1,79 \$	1,72 \$	1,87 \$
1,5 litre	2,46 \$	2,69 \$	2,56 \$	2,79 \$
2 litres	3,24 \$	3,54 \$	3,35 \$	3,65 \$
4 litres	6,21 \$	6,81 \$	6,43 \$	7,03 \$

Tableau 3 - 1 % de matière grasse

Contenant	Prix au détail minimum	Prix au détail maximum	Prix à domicile minimum	Prix à domicile maximum
1 litre	1,58 \$	1,73 \$	1,66 \$	1,81 \$
1,5 litre	2,36 \$	2,59 \$	2,46 \$	2,69 \$
2 litres	3,11 \$	3,41 \$	3,22 \$	3,52 \$
4 litres	5,96 \$	6,56 \$	6,18 \$	6,78 \$

Tableau 4 - 0 % de matière grasse

Contenant	Prix au détail minimum	Prix au détail maximum	Prix à domicile minimum	Prix à domicile maximum
1 litre	1,53 \$	1,68 \$	1,61 \$	1,76 \$
1,5 litre	2,28 \$	2,51 \$	2,38 \$	2,61 \$
2 litres	3,02 \$	3,32 \$	3,13 \$	3,43 \$
4 litres	5,76 \$	6,36 \$	5,98 \$	6,58 \$

Les prix maximums ne s'appliquent pas aux laits « UHT », « biologique » et « à valeur ajoutée ».

RÉGION 2**Tableau 5 - 3,25 % de matière grasse**

Contenant	Prix au détail minimum	Prix au détail maximum	Prix à domicile minimum	Prix à domicile maximum
1 litre	1,77 \$	1,92 \$	1,85 \$	2,00 \$
1,5 litre	2,64 \$	2,87 \$	2,74 \$	2,97 \$
2 litres	3,48 \$	3,78 \$	3,59 \$	3,89 \$
4 litres	6,65 \$	7,25 \$	6,87 \$	7,47 \$

Tableau 6 - 2 % de matière grasse

Contenant	Prix au détail minimum	Prix au détail maximum	Prix à domicile minimum	Prix à domicile maximum
1 litre	1,70 \$	1,85 \$	1,78 \$	1,93 \$
1,5 litre	2,55 \$	2,78 \$	2,65 \$	2,88 \$
2 litres	3,36 \$	3,66 \$	3,47 \$	3,77 \$
4 litres	6,41 \$	7,01 \$	6,63 \$	7,23 \$

Tableau 7 - 1 % de matière grasse

Contenant	Prix au détail minimum	Prix au détail maximum	Prix à domicile minimum	Prix à domicile maximum
1 litre	1,64 \$	1,79 \$	1,72 \$	1,87 \$
1,5 litre	2,45 \$	2,68 \$	2,55 \$	2,78 \$
2 litres	3,23 \$	3,53 \$	3,34 \$	3,64 \$
4 litres	6,16 \$	6,76 \$	6,38 \$	6,98 \$

Tableau 8 - 0 % de matière grasse

Contenant	Prix au détail minimum	Prix au détail maximum	Prix à domicile minimum	Prix à domicile maximum
1 litre	1,59 \$	1,74 \$	1,67 \$	1,82 \$
1,5 litre	2,37 \$	2,60 \$	2,47 \$	2,70 \$
2 litres	3,14 \$	3,44 \$	3,25 \$	3,55 \$
4 litres	5,96 \$	6,56 \$	6,18 \$	6,78 \$

Les prix maximums ne s'appliquent pas aux laits « UHT », « biologique » et « à valeur ajoutée ».

RÉGION 3**Tableau 9 - 3,25 % de matière grasse**

Contenant	Prix au détail minimum	Prix au détail maximum	Prix à domicile minimum	Prix à domicile maximum
1 litre	1,98 \$	2,13 \$	2,06 \$	2,21 \$
1,5 litre	2,96 \$	3,19 \$	3,06 \$	3,29 \$
2 litres	3,89 \$	4,19 \$	4,00 \$	4,30 \$
4 litres	7,49 \$	8,09 \$	7,71 \$	8,31 \$

Tableau 10 - 2 % de matière grasse

Contenant	Prix au détail minimum	Prix au détail maximum	Prix à domicile minimum	Prix à domicile maximum
1 litre	1,91 \$	2,06 \$	1,99 \$	2,14 \$
1,5 litre	2,87 \$	3,10 \$	2,97 \$	3,20 \$
2 litres	3,77 \$	4,07 \$	3,88 \$	4,18 \$
4 litres	7,25 \$	7,85 \$	7,47 \$	8,07 \$

Tableau 11 - 1 % de matière grasse

Contenant	Prix au détail minimum	Prix au détail maximum	Prix à domicile minimum	Prix à domicile maximum
1 litre	1,85 \$	2,00 \$	1,93 \$	2,08 \$
1,5 litre	2,77 \$	3,00 \$	2,87 \$	3,10 \$
2 litres	3,64 \$	3,94 \$	3,75 \$	4,05 \$
4 litres	7,00 \$	7,60 \$	7,22 \$	7,82 \$

Tableau 12 - 0% de matière grasse

Contenant	Prix au détail minimum	Prix au détail maximum	Prix à domicile minimum	Prix à domicile maximum
1 litre	1,80 \$	1,95 \$	1,88 \$	2,03 \$
1,5 litre	2,69 \$	2,92 \$	2,79 \$	3,02 \$
2 litres	3,55 \$	3,85 \$	3,66 \$	3,96 \$
4 litres	6,80 \$	7,40 \$	7,02 \$	7,62 \$

Les prix maximums ne s'appliquent pas aux laits «UHT», «biologique» et «à valeur ajoutée».

2. Le présent règlement entre en vigueur le 1^{er} février 2015.

62672